

**Procès-verbal**  
**De l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS**  
**de l'École \_\_\_\_\_ de la Clé-des-Champs\_\_\_\_\_**

N° de la résolution  
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC  
 COMMISSION SCOLAIRE DU VAL-DES-CERFS  
 ÉCOLE \_\_\_\_ Clé-des-Champs\_\_\_\_\_

Procès-verbal de l'Assemblée générale de parents tenue le  
**18 septembre 2013 à 18 h 30,**  
 à l'école de la Clé-des-Champs.

**ÉTAIENT PRÉSENTS**

Sandra Malenfant, parent, PRÉSIDENTE du conseil d'établissement 2012-2013

Voir feuilles en annexe

**PARTICIPAIT ÉGALEMENT**

Pascale Dubé, directrice

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE À 18 h 30**

Pascale Dubé, directrice, accueille les parents, constate le quorum et ouvre la séance. Une présentation du personnel est faite à 19 h 15 par la directrice Pascale Dubé. Également, elle informe les personnes présentes des nouveautés dans l'école et du projet éducatif révisé.

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par **Marie-Josée Cornay** parent, et résolu:

QUE l'ordre du jour de l'Assemblée générale de parents soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

AG # 13-14-001

**2. NOMINATION D'UNE PRÉSIDENTE OU D'UN PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par **Marie-Josée Cornay**, parent, et résolu:

QUE **Sandra Malenfant**, préside l'Assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

AG # 13-14-002

**3. NOMINATION D'UNE SECRÉTAIRE OU D'UN SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par **Sandra Malenfant**, parent, et résolu:

QUE la directrice de l'école, **Pascale Dubé**, agisse comme secrétaire d'Assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

AG # 13-14-003

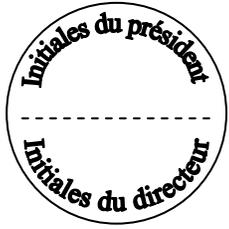
**4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 12 SEPTEMBRE 2011**

Il est proposé par **Marie-Josée Cornay**, parent, et résolu:

QUE le procès-verbal de l'Assemblée générale de parents du **11 septembre 2012** soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

AG # 13-14-004



## **Procès-verbal** **De l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS** **de l'École \_\_\_\_\_ de la Clé-des-Champs\_\_\_\_\_**

N° de la résolution  
ou annotation

### **5. PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

La présidente du conseil d'établissement, **Sandra Malenfant**, présente le rapport annuel du conseil d'établissement.

Copie de ce rapport sera transmis à la Commission scolaire.

### **6. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Sans objet

### **7. ÉLECTIONS**

#### **7.1 ADOPTION DE RÈGLES D'ÉLECTIONS**

Il est entendu que les votes seront tenus à mains levées.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

#### **7.2 NOMINATION D'UN PRÉSIDENT D'ÉLECTIONS**

**Sylvain Larochelle** se propose pour présider les élections aux différents postes de représentants des parents.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

#### **7.3 NOMINATION DE DEUX SCRUTATEURS**

**Roxanne Charette et Marie-Josée Cornay** se proposent comme parents agissant comme scrutateurs.

Il est proposé par **Annick Lepage**, parent, et résolu:

QUE **Roxanne Charette et Marie-Josée Cornay**, parents, agissent comme scrutateurs.

#### **7.4 ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DES PARENTS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

La présidente d'élections informe qu'il y a **3** postes vacants réservés aux parents au sein du conseil d'établissement de l'école dont 2 sont pour un mandat de 2 ans et l'autre pour un mandat d'un an.

Nous débutons l'élection par les mandats pour une durée de 2 ans.

Il est proposé par Mireille Edoin, parent, la candidature de Sandra Malenfant; Accepte

Il est proposé par Sandra Malenfant, parent, la candidature de Geneviève Alarie ; Refus

Il est proposé par Sandra Malenfant, parent, la candidature de Karen Lacroix ; Refus

Il est proposé par Marie-Josée Cornay, parent, la candidature de Sarah Couture ; Accepte

Il est proposé par Guylaine Dubois, parent, la candidature de Marie-Josée Cornay ; Refus

ATTENDU QUE le nombre de candidats est égal au nombre de postes vacants, et que celles-ci acceptent le mandat, elles sont élues aux postes de représentants des parents au sein du Conseil d'établissement de l'école pour une durée de 2 ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Nous poursuivons l'élection avec le mandat d'un an.

Sophie Midrouillet se propose comme parent au sein du conseil d'établissement de l'école ;

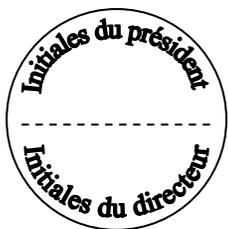
Il est proposé par Karen Lacroix, parent, la candidature de Roxanne Charette ; Refus

AG # 13-14-006

AG # 13-14-007

AG # 12-13-008

AG # 13-14-009



## **Procès-verbal**

# **De l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS**

## **de l'École \_\_\_\_\_ de la Clé-des-Champs\_\_\_\_\_**

N° de la résolution  
ou annotation

Il est proposé par Sarah Couture, parent, la candidature d'Émilie Richard ; Accepte

ATTENDU QUE le nombre de candidats est supérieur au nombre de poste vacant, nous procédons à un vote à mains levées.

Suite aux résultats du vote, Émilie Richard est élue comme parent au sein du conseil d'établissement de l'école pour un mandat d'un an.

AG # 13-14-010

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### **7.5 ÉLECTION DU REPRÉSENTANT DES PARENTS AU COMITÉ DE PARENTS DE LA COMMISSION SCOLAIRE**

La présidente de l'assemblée informe qu'il y a lieu d'élire un représentant des parents au Comité de parents de la Commission scolaire et possibilité d'élire un substitut à ce représentant.

Ces représentants doivent être membres du conseil d'établissement.

Les parents suivants présentent leur candidature pour combler ces postes, savoir :

- **Avrel Roberge,**
- **Sarah Couture,** substitut.

ATTENDU QUE le nombre de candidats est égal au nombre de postes vacants, ceux-ci sont élus par acclamation aux postes de représentants des parents au Comité de parents de la Commission scolaire pour une durée de 1 an.

Il est proposé à l'unanimité et résolu:

QUE les personnes suivantes soient élues au Comité de parents de la Commission scolaire pour une durée de 1 an, savoir :

- **Avrel Roberge,**
- **Sarah Couture,** substitut.

AG # 13-14-011

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

### **8. ORGANISME DE PARTICIPATION DE PARENTS : FORMATION**

Il est proposé par Marie-Pierre Gervais, parent, et résolu:

Qu'un organisme de participation de parents soit formé.

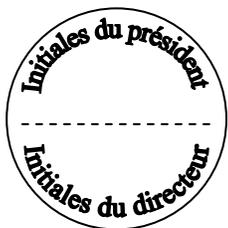
AG # 13-14-012

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

### **ORGANISME DE PARTICIPATION DE PARENTS : ÉLECTION DES MEMBRES**

Les parents suivants présentent leur candidature pour faire partie de l'organisme de participation de parents, savoir :

- **Pascale Bouchard ;**
- **Annick Lepage ;**
- **Isabelle Godin ;**
- **Sarah Couture ;**
- **Marie-Josée Cornay ;**
- **Émilie Richard ;**
- **Sophie Midrouillet ;**
- **Marie-Pierre Gervais ;**
- **Nadia Beaupré ;**
- **Geneviève Alarie ;**



**Procès-verbal**  
**De l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS**  
**de l'École \_\_\_\_\_ de la Clé-des-Champs\_\_\_\_\_**

N° de la résolution  
ou annotation

- Maguy Carpentier
- Karen Lacroix
- Élisabeth Fournier
- Sylvie Boulet

Il est proposé par **Isabelle Godin** parent, et résolu:

QUE les personnes ci-haut mentionnées soient élues membres de l'organisme de participation de parents pour une durée de 1 an.

AG # 13-14-013

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**9. DATE DE LA PREMIÈRE RENCONTRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

La directrice de l'école informe l'Assemblée que la première rencontre du Conseil d'établissement se tiendra le **21 octobre 2013** à 18 h 30, à l'école.

AG # 13-14-014

**10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE À 19 h 20**

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par **Sophie Bouchard**, parent, et résolu:

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

\_\_\_\_\_  
(signature)  
Le président d'Assemblée

\_\_\_\_\_  
(signature)  
La directrice